



## Marc BOLLET

*Avocat au Barreau de Marseille  
Ancien Bâtonnier*

L'animateur de ce séminaire est avocat au barreau de Marseille.

Il fût Bâtonnier de l'ordre en 2007-2008 puis Président de la Conférence des Bâtonniers en 2016-2017

Marc BOLLET a enseigné durant plusieurs années à la Faculté de droit et sciences politiques d'Aix-en-Provence et a présidé l'Ecole des Avocats du Sud-Est (EDASE) de 2008 à 2014.

# Séminaire : les outils de sortie de crise

**6 mai 2022 à 9 heures**

---

## Thèmes du séminaire

- › Les dispositifs d'aides et leurs régimes
- › Les procédures de prévention des difficultés
- › Les procédures de traitement des difficultés
- › De nouvelles procédures au soutien des entreprises impactées par la crise sanitaire

---

## Présentation du séminaire

Le cadre légal et réglementaire du régime de la prévention et du traitement des difficultés des entreprises a fait l'objet de nombreuses adaptations pour pallier l'impact de la crise sanitaire sur les acteurs économiques.

Il sera visité au cours de cette formation, l'ensemble des outils à disposition des entreprises pour surmonter leurs difficultés.

Un focus sera fait sur les procédures amiables et notamment la conciliation, procédure phare du dispositif.

Il sera aussi présenté au cours de cette formation les procédures curatives : sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire.

La dernière-née, la procédure de traitement de sortie de crise sera également abordée de façon pratique.

---

Durée : 3 heures

Support : PowerPoint et fiches pratiques remises aux participants